



Cher partenaire,

Vous êtes nombreux à avoir dès à présent soumis votre candidature à l'Appel à Propositions National pour le conventionnement Kalixia Audio 2021-2023 et nous vous en remercions.

Néanmoins, dans le contexte actuel lié à l'épidémie de Covid 19, nombre d'entre vous nous ont également fait part de leurs difficultés à finaliser celle-ci.

Compte tenu de ces circonstances exceptionnelles, et soucieux de vous faciliter la soumission de votre proposition dans les meilleures conditions, Kalixia permettra à tous les centres ayant initié leur candidature avant le 02 décembre minuit, de finaliser leur candidature jusqu'au 20 janvier 2021 minuit au plus tard.

En pratique, on entend par « candidature initiée » au moins une connexion effectuée sur l'espace personnel du centre candidat une fois son compte créé.

Pour tous les centres ayant finalisé leur candidature le 02 décembre et dont la proposition aura été retenue, l'accès au Tiers-Payant de nos OCAM utilisateurs sera effectif dès le 02 janvier 2021. Pour les centres qui finaliseront leur proposition après le 02 décembre, compte tenu des contraintes techniques, l'accès au Tiers-Payant interviendra courant février. Aussi, Kalixia encourage tous les centres qui le peuvent à finaliser leur candidature dès à présent.

Espérant avoir ainsi répondu aux attentes de l'ensemble des futurs partenaires, nous insistons sur le fait que seules les candidatures initiées au plus tard le 02 décembre à minuit seront autorisées à poursuivre leur démarche jusqu'au 20 janvier. Au-delà de cette date, seuls les centres nouvellement créés pourront candidater conformément aux dispositions contractuelles prévues.

L'équipe Kalixia reste à votre disposition pour toute information complémentaire :

- par mail à [audio@kalixia.fr](mailto:audio@kalixia.fr),
- par téléphone au 0820 895 895 (0.09 €/ min + coût de l'appel).

Bien cordialement,  
L'équipe Kalixia Audio